

dévoué, rester dans le diaconat, il fut investi par Grégoire XVI de la dignité prélatice. Sous Pie IX, il eut à remplir d'importantes fonctions comme membre de la commission pour les réformes politiques, et comme ministre de l'intérieur et de la justice. Créé et publié cardinal dans le consistoire du 15 mars 1858; il continua de garder le diaconat et devint le premier cardinal de l'ordre des diacres.

C'était depuis longtemps le seul prince de l'Eglise qui n'eut pas reçu la prêtrise; car on sait que les autres cardinaux inscrits dans cet ordre sont ceux qui, avant leur élévation à la pourpre, n'étaient pas revêtus du caractère épiscopal. Mais ils peuvent très bien ensuite passer à l'ordre des prêtres et même à celui des six évêques suburbicaires, comme c'est arrivé pour l'Eme Mazzella, de la Compagnie de Jésus, aujourd'hui évêque de Palestrina et préfet de la S. Congrégation des Rites.

Léon XIII centenaire ! Voilà ce que prédit le docteur Lapponi dans un article publié, avec l'autorisation du Saint-Père, par le journal latin *Vox Urbis*. Le docteur décrit les phases de la maladie du Pape et confirme son parfait état de santé actuel. Naturellement, il donne des détails sur le mode de cure suivi et sur l'opération faite en commun avec le docteur Mazzoni. La conclusion est un nouveau témoignage de l'énergie vitale renfermée dans le corps qui semble si débile, du Souverain-Pontife.

Le Pape, dit-il, a recouvré ses forces, repris ses anciennes habitudes, et il est à espérer que, commençant sa neuvième dizaine d'année de vie, Sa Sainteté, dans sa valide vieillesse, arrive à devenir centenaire.

Ce pronostic du célèbre docteur sera certainement agréable aux catholiques du monde entier. Léon XIII n'est pourtant pas encore le doyen d'âge des cardinaux, le cardinal Canossa ayant onze mois de plus que Sa Sainteté; mais le Pape n'en est pas moins le doyen de nomination, comme évêque et comme cardinal, de toute la hiérarchie catholique. La plus ancienne nomination d'un cardinal aujourd'hui existant ne remonte qu'à 1873 — vingt ans après ! — et c'est celle du cardinal Orégia, devenu, par suite de la récente mort du cardinal Mertel, doyen du Sacré-Collège.